

Formation

« Spécialisation en Evaluation d'Entreprise »

Cursus sur 2 ans (143h) - Formation continue

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

75
membres
du collège des
évaluateurs
d'entreprise certifiés
CCEF

Coûts et
modalités

+ de 184
candidats
ayant suivi la
formation

Modules et
formateurs

87 %
de réussite
en 2019



A propos :

La financiarisation croissante de la vie économique, l'évolution des méthodes comptables, la demande accrue de sécurité et d'équité des transactions sur les actifs financiers, le développement de la transmission d'entreprise, les évolutions fiscales constantes génèrent des besoins de compétences nouvelles en évaluation d'entreprises. Dans la logique de ses valeurs d'interprofessionnalité et d'échanges entre praticiens confirmés partageant une même éthique, la CCEF a mis en place depuis 2009 une formation à l'évaluation des entreprises.



Objectifs :

La formation consiste à :

- **Approfondir** et **actualiser** les connaissances de ces professionnels,
- **Développer** une application professionnelle et pragmatique,
- **Créer** un environnement d'échanges d'expérience entre les participants.



Public :

Cette formation de haut niveau s'adresse en priorité aux professionnels de la comptabilité, de la finance, de la gestion, du droit, de la fiscalité et travaillant dans les univers industriels, bancaires, financiers, de services et dans l'administration fiscale.

CANDIDATER

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par

Labelisée par



Coûts et modalités

Formation
« Spécialisation en évaluation d'entreprise »

Méthode de formation :

- Chaque module dispose d'un support et/ou d'un ouvrage.
- Une journée de perfectionnement et de contrôle de connaissances est dispensée pour chacun d'entre eux.
- Durant le cursus des exercices et des cas pratiques seront réalisés au cours des journées, ainsi qu'à titre individuel à la demande du formateur.

Coût :

3 800,00 € HT/année de formation (Soit : 4 560,00 € TTC)
Incluant les supports, les ouvrages, les journées d'accompagnement et les tests.

La CCEF est datadockée !

Qu'est ce que Datadock ? [Cliquez ici](#)

Pour connaître le montant de votre prise en charge, rapprochez vous de votre OPCO en renseignant notre numéro d'activité :

11 75 45117 75

Inscription et sélection :

Sélection des candidats sur dossier et expérience en matière d'évaluation requise. Le dossier est à remettre au **plus tard le 04 janvier 2021**.

Modalités complètes :

[Bulletin d'inscription](#)

[Guide pédagogique](#)

[Règlement intérieur](#)

Contact :

Sylvie Gaillet-Latté
Mail : ccefsl@orange.fr
Tél : 01.44.94.27.70

6 avenue Mac Mahon - 75017 PARIS

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par



Labelisée par



Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers



Les modules et leurs formateurs

Formation

« Spécialisation en évaluation d'entreprise »

Déroulé :

Dans le cadre de la formation continue, la CCEF propose un cursus de formation en deux cycles d'une durée d'un an chacun. Dispensée à Paris par des Experts de la CCEF, le contenu de l'enseignement combine travail individuel sur la base d'un package d'auto-formation très riche, complété de séances de travail d'une journée et de supports pédagogiques.

Les modules sont mis à disposition du candidat sur [l'intranet de la formation](#). Chaque module donne lieu à une journée de formation d'approfondissement avec un expert. Le nombre de participants étant limité à 25/30 candidats par promotion.

Chaque année se conclut par une journée de tests, une en 1^o année, validant le passage en 2^o année, puis une nouvelle journée de tests en 2^o année pour la validation des acquis, la réussite de ces derniers donnant lieu à la délivrance d'un certificat. Il est possible d'adapter le rythme de la formation en fonction des contraintes professionnelles. La formation se déroule à Paris (à défaut, si le contexte sanitaire ne le permet pas, les modules seront tenus en distanciel, via un système de visioconférence).

Liste des modules :

1ÈRE ANNÉE

2ÈME ANNÉE

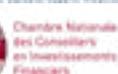
- DCF, flux, coût du capital : approfondissement
- Analyse stratégique - 2ème partie
- Cas pratiques
- Opportunités réglementaires de l'évaluation - Théorie et pratique
- Pratique : opportunités réglementaires de l'évaluation
- Cas pratique sur les retraitements du REX et sur la trésorerie nette
- Cas pratiques des transactions
- Méthode Monte Carlo
- Évaluation sectorielle (bio-tech, immobilier,...)
- De l'évaluation à la transaction
- Cas pratique : Valorisation des actions gratuites Commissariat aux apports
- Préparation au test final
- **Test final de validation**

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

Homologuée par



Labelisée par



Formateurs

Spécialisation

en évaluation d'entreprise



Franck BANCEL

Professeur à l'ESP Europe, docteur en Sciences et Gestion, spécialisé en Finances d'entreprise, Finance Internationale, Ingénierie Financière et Gouvernance des entreprises. Auteur
Président du département SEGF



François BIANCO

Evaluation, transaction services (audit d'acquisition...), formation



Lionel CANIS

Certifié en évaluation CCEF
Spécialiste en cession des PME et levée de fonds (France entière)
Conseil en stratégie et amélioration de la performance
Ingénieur Ecole Centrale de Paris



Olivier GRIVILLERS

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Dipômé de l'ESCP Europe, auteur d'ouvrages et articles en évaluation d'entreprise



Teddy GUÉRINEAU

Evaluation et expertises indépendantes Assistance au contentieux et arbitrage
Commissariat aux apports et à la fusion



Marc MICHEL

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



Jean-François PANSARD

Expert-Comptable
Responsable de la formation
Président de la commission évaluation et transmission d'entreprise de la CCEF



Michel TERNISIEN

Economiste
Conseil
Auteur d'ouvrages et articles en finance d'entreprise
- ancien responsable d'un cabinet d'ingénierie financière

Maud BODIN-VERALDI

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Coordinatrice des travaux de l'Observatoire des PME non cotées
Certifiée en évaluation CCEF



Zoé CONSTANTIN

Directrice en investissement
Conseil en Finance d'entreprise



Vincent JUGUET

Directeur de cabinet de fusion/acquisition
Spécialisé dans la cession d'entreprise, l'acquisition et le conseil de levée de fonds



Joëlle LASRY-SITBON

Expert-Comptable - Commissaire aux comptes
Conseil en investissements financiers



Delphine POIDATZ-KERJEAN

Avocate



Thierry SAINT-BONNET

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert auprès de la cour d'appel de Paris et les cours administratives d'appel de Paris et de Versailles
Licencié en droit, DEA de fiscalité

